

## PREFECTURE DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON



Direction régionale Languedoc-Roussillon

## ARRETE nº 030065

portant inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques du temple de l'église réformée de MONTPELLIER (Hérault)

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon Préfet de l'Hérault chevalier de la Légion d'honneur officier de l'ordre national du mérite

VU la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les monuments historiques et le décrets modifié du 18 mars 1924,

VU la loi nº 97-179 du 28 février 1997 relative à l'instruction des autorisations de travaux dans le champ de visibilté des édifices classés ou inscrits et dans les secteurs sauvegardés;

Ne décret n° 82.390 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des préfets de région;

/U le décret nº 99-78 du 5 février 1999 relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux ;

/U l'arrêté n° 99-0965 portant désignation des membres de la commission régionale du patrimoine et des sites;

La Commission régionale du patrimoine et des sites de la région Languedoc-Roussillon entendue, en sa séance du 23 avril 2002;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier;

Considérant que le temple de l'église réformée de MONTPELLIER (Hérault). présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison notamment de la qualité de sa construction et de sa place dans l'histoire de l'architecture urbaine du XIXe siècle à Montpellier, ainsi que pour pour l'histoire religieuse de la ville.

D.J. Quinze Euros

15,00 EUR

## ARRETE

Article 1er: Est inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, le temple de l'église réformée, en totalité, y compris sa grille de clôture extérieure, situé rue Maguelone à MONTPELLIER (Hérault), figurant au cadastre, section HM, sous le nº 336, d'une contenance de 16a 06ca, L'ASSOCIATION CULTUELLE L'EGLISE DE REFORMEE MONTPELLIER, déclarée à la préfecture de l'Hérault le 4 avril 1906 et publiée au journal officiel le 6 avril 1906, page 2230 et dont le siège social est situé, 1 rue Bueys à Montpellier (Hérault), enregistrée au SIRET sous le n° 337 516 745 00017 APE 913 A, ayant pour représentant responsable sa présidente, Mme Anne-Marie BORNE, demeurant 6, rue Saint-Exupéry à JACOU (Hérault). Celle-ci en est propriétaire par acte administratif d'attribution, en date du 21 juin 1980, publié au 1er bureau des hypothèques de MONTPELLIER 5Hérault) le 5 novembre 1980, vol. 211, n°417.

Article 2 : Le présent arrêté, dont une ampliation certifiée conforme sera adressée sans délai au ministre chargé de la culture et de la communication, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Article 4: Il sera notifié au préfet du département, au maire de la commune et au propriétaire intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

à MONTPELLIER, le 10 FEV. 2003

Le present

Francis IDRAC

Copie certifiée conforme à l'original Le Conservateur Régional des Monuments historiques

Robert JOURDAN

Département : HERAULT Commune :

MONTPELLIER

Section : HM Feuille : 000 HM 01

Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1000 Date d'édition : 16/06/2014 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43 ©2012 Ministère de l'Économie et des

Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : MONTPELLIER

Centre administratif CHAPTAL 34953 34953 MONTPELLIER Cedex 02 tél. -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

